



BRM 400 Andrésy

4 et 5 mai 2019

Bulletin de pré-inscription

En vous inscrivant à l'avance, vous facilitez l'organisation du brevet. Merci



TARIFS D'INSCRIPTION :

<u>Catégories</u>	<u>Tarif</u>
Licenciés ffct	5,00 €
Non licenciés ffct	7,00 €
Licenciés ffct de moins de 18 ans (avec accord parental)	Gratuit
Non licenciés ffct moins de 18 ans (avec accord parental)	3,00 €
Inscription sur place	+ 2,00 €

TARIFS MEDAILLES :

La médaille est délivrée sous réserve de validation du brevet. Elle est à précommander au moins 10 jours à l'avance au moment de l'inscription au moyen du formulaire ci-joint, au tarif indiqué ci-dessous, et à régler sur place après le brevet.

Médaille du Brevet de Randonneur (facultative)	5,00 €
--	--------

En l'absence de précommande 10 jours avant le brevet, un supplément pourra être exigé pour couvrir les frais d'envoi par la Poste.

DÉPART / ARRIVÉE : COSEC Jean Moulin, rue des Ormeteaux, 78570 ANDRESY

HORAIRES : départ le samedi 4 mai entre 14h00 et 15h00 ; arrivée au plus tard dimanche 5 mai à 17h00.

PARKING : parking du Cosec, parking de la gare rue Jean-Philippe Rameau ou dans les rues alentour.

SÉCURITÉ : Application du code de la route. Éclairages fixes et chasuble ou baudrier réfléchissants obligatoires pour rouler de nuit

CONTACT : Vincent DE LAHARPE – 13 rue des Sablons, villa 15 – 78570 Andrésy

TÉL : 06.07.95.06.91

E-MAIL : brm@andresy-cyclo.fr

PAIEMENT : Par chèque à l'ordre de « Andrésy Cyclo »

La licence ou une pièce d'identité sera demandée pour le retrait de la carte de route

Bulletin de pré-inscription BRM 400 - 2019

à renvoyer à Vincent de Laharpe, dûment renseigné et signé

PARTICIPANT (A remplir en majuscules ; un bulletin par personne)

NOM : PRÉNOM :

NÉ(E) LE :

ADRESSE :

CODE POSTAL + VILLE :

Tél portable (sur lequel on peut vous joindre pendant le brevet) :

Adresse E-mail :

FÉDÉRATION

FFCT UFOLEP FFC FSGT Non licencié

CLUB / LICENCE (A remplir en majuscules) :

NOM (Sans abréviations) :

DÉPARTEMENT (N°) : N° CLUB :

N° DE LICENCE :

MEDAILLE : Oui Non

MONTANT DE L'INSCRIPTION : €

Règlement par chèque à l'ordre d'Andrésy Cyclo à joindre au bulletin.

LA SECURITE, LA PRIORITE DE LA FFCT :

Cette randonnée n'est pas une compétition. En vous inscrivant vous vous engagez à :

- respecter le code de la route ;
- respecter les autres usagers ;
- respecter les consignes de sécurité données au départ par les organisateurs ;
- lire et respecter le règlement des BRM (<http://www.audax-club-parisien.com/FR/322.html>).

En outre, vous déclarez être titulaire d'une assurance responsabilité civile, être conscient de vos capacités physiques et dégager l'Organisation de toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à votre état de santé, à celui de votre matériel ou à votre imprudence.

SIGNATURE :

